

Cahiers de doléances

Le président de la république a demandé l'organisation d'un grand débat public national jusqu'au 1er mars 2019. Ce débat porte, en particulier, sur la représentation électorale, la fiscalité, le logement, le transport, l'organisation de l'État et la présence des services publics, l'identité nationale et l'immigration.

Ce débat a lieu partout en France, et notamment à Croissy-sur-Seine à l'initiative de l'Association des Maires d'Ile-De-France et de Jean-Roger Davin, maire de Croissy.

Le président de la République a assuré qu'il rencontrerait les maires, région par région « pour bâtir le socle d'un nouveau contrat pour la Nation » et c'est notamment les cahiers de doléances comme celui-ci-dessous qui permettront de construire cette réflexion.

Nous remercions les Croissillons pour leurs contributions. Retrouvez vos propositions :

Fichier

[Doléances des Croissillons \(12.02.19\) \(.pdf - 1.11 Mo\)](#)



Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) en vigueur le 25 mai 2018, aucune donnée personnelle issue de la participation au cahier de doléances de Croissy n'est partagée d'aucune façon.

En remplissant le cahier de doléances, vous acceptez tacitement de donner à la mairie de Croissy-sur-Seine des données personnelles qui ne seront utilisées que pour vérifier que vos propositions viennent bien d'un habitant de Croissy.

Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits à la portabilité des données, par les moyens suivants en adressant un courriel à communication@croissy.com

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

▼ Vos informations

Votre nom	<input type="text"/>
Votre prénom	<input type="text"/>
Votre adresse à Croissy	<input type="text"/>
Votre email	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>

▼ Vos doléances

Veillez saisir ici vos doléances

pièce-jointe

No file selected

Un seul fichier.
Limité à 10 Mo.
Types autorisés : gif jpg png bmp eps tif pict psd txt rtf html odf pdf doc docx ppt pptx xls xlsx xml avi mov mp3 ogg wav bz2 dmg gz jar rar sit svg tar zip.